

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/spip.php?article382>



# Procès Verbal de Premier Conseil d'Ecole

- Le bureau du directeur - Le Conseil d'Ecole - Les procès verbaux de conseils d'école - Année scolaire 2006-2007 -



Date de mise en ligne : mardi 14 novembre 2006

---

Copyright © Ecole primaire de l'Abbaye - PASSY (74) - Tous droits réservés

---

# PROCES VERBAL CONSEIL d'ECOLE du 10 novembre 2006

## 1 La vie de l'école

### *1.1 La rentrée, les effectifs, les personnels, les budgets*

Il y a 120 élèves dans l'école dont : 23 en CP, 21 en CE1, 19 en CE2, 25 en CM1, 24 en CM2, 8 en CLIS. 129 élèves étaient présents à la rentrée 2006. Nos effectifs sont en baisse.

Madame Anne-Marie MOUVILLIAT assure la classe du CP, Madame Rosine DESSIMOZ (2 jours ½) et Monsieur Christophe GILGER (2 jours ½) le CE1, Madame Nadine SPILKA-ROBIN le CE2, Madame Sandrine MOY le CM1, Madame Françoise MOTTET et Madame Rosine DESSIMOZ le CM2, Madame Sandra COUVIDOU (3 jours ½) et Monsieur Christophe GILGER (1 jour) la CLIS. Monsieur GILGER est déchargé d'un jour de classe (le mardi) afin d'assurer les tâches de direction.

Mme AGUIILAR-BOUTTIE reste remplaçante rattachée sur l'école. Depuis la rentrée elle a été nommée sur un long remplacement à l'école de Chedde-le-Haut.

Les budgets : 38 Euros par enfant pour les fournitures scolaires, 13 Euros par enfant pour le petit matériel et les sorties scolaires. La CLIS bénéficie d'un budget fourniture doublé (2x38 Euros) étant donné le peu d'effectif de la classe et le besoin en matériel pédagogique.

Le maître E bénéficie d'une subvention de 1,5 Euros par élève (sur la base de 129 élèves)

Le maître de CLIN n'a pas de budget spécifique. Un courrier a été fait à Monsieur le Maire, mais nous n'avons pas de réponse à ce jour. Le conseil d'école souhaiterait que la subvention accordée au maître de CLIN l'année précédente soit reconduite cette année et automatiquement les années suivantes.

D'autres subventions allouées par la municipalité : 175 Euros pour la direction, 137 pour les frais photocopie (qui couvre qu'une petite partie des dépenses liées à ce poste soit 839 Euros au total sans compter le papier).

Il est à noter que 210 euros nous ont été reversés (somme déduite du budget précédent) pour les dépassements téléphoniques de 2005/2006. En revanche les dépassements téléphoniques de 2004/2005 ont été déduits du budget 2006/2007. Ces sommes ont été retirées du budget fournitures scolaires.

Les enseignants font remarquer qu'il devient de plus en plus difficile vu l'augmentation du coût des fournitures scolaires de renouveler des livres ou du matériel en restant dans le budget.

### *1.2 Les nouveaux emplois sur l'école*

Deux nouvelles personnes sont venues seconder l'équipe enseignante :

[ - ] Mme Sophie OLANIER, Auxiliaire de Vie Scolaire en aide à la maîtresse et aux élèves de la CLIS à ½ temps et à ½ temps au service de l'école et de tous les élèves (prise en charge de groupes en informatique, pour la bibliothèque, aide dans la classe, participation à des ateliers lecture, à des ateliers d'écriture, gestion de l'USEP...)

[ - ] Mme Christine BOURGEOIS, emploi de Vie Scolaire, qui assure l'aide administrative au directeur d'école. Ses tâches sont variées en passant par l'accueil physique et téléphonique, le secrétariat, la surveillance du bon déroulement de l'entrée de l'école, des récréations, l'accomplissement de tâches administratives... elle se révèle être une aide précieuse pour le directeur et l'équipe.

On soulignera l'extrême précarité de son contrat (26 heures hebdomadaire payées au SMIC horaire) et un contrat de 10 mois dont on ne sait s'il sera renouvelé.

### **1.3 Le livret d'accueil et ses évolutions**

Il contient le rappel des règles, le règlement intérieur, des informations pratiques concernant la vie de l'école, l'USEP, le FJEP, des conseils pour les devoirs à la maison.

Il a été distribué à toutes les nouvelles familles arrivant sur l'école. Cette année le livret s'est vu adjoindre un volet concernant la charte de l'école élaborée l'année dernière par tous les élèves, les délégués, les parents d'élèves et tous les personnels travaillant à l'école.

### **1.4 Les travaux dans l'école (grillage, local EPS, fresque...)**

Aucun travaux n'a été fait cet été. Les agents des services techniques ayant été employés sur différentes manifestations sur Passy selon les services techniques.

Un tiers du grillage a été fait pendant les vacances de la Toussaint faute de budget (selon les services techniques) pour réaliser la totalité de la clôture. Les parents d'élèves soulignent la dangerosité du trottoir qui s'écroule dans la cour et des trous dans le grillage qui permettent à une personne d'entrer ou à un enfant de sortir et d'être directement sur la route de Saint Gervais. Les parents d'élèves proposent de renouveler un courrier à Monsieur le Maire afin de l'informer d'éventuels accidents qui pourraient survenir sur le trottoir. En effet un parents d'élève avait adressé personnellement un courrier en ce sens l'année scolaire précédente mais n'avait obtenu de réponse.

Une cloison doit être posée dans les toilettes des garçons pour entreposer le matériel de gym.

La fresque réalisée par les élèves de CE1 l'année scolaire précédente et qui devait être affichée pendant les vacances de la Toussain devrait être prochainement affichée dans l'école

### **1.5 Le brevet endurance**

Pour la troisième année consécutive il a eu lieu dans la cour de l'école. L'objectif était de parcourir la plus grande distance dans un temps donné adapté à chaque âge. Chaque élève observait un autre élève et notait la distance parcourue. En fonction de cette distance il a été remis à chacun un brevet (or, argent ou bronze) acheté à l'USEP par notre association (l'ASPCA)

### **1.6 Le marché de Noël**

Il aura lieu les 2 et 3 décembre 2006 à la salle Jean Pernot. La maternelle et la classe de CLIS devraient participer à ce projet puisque la municipalité a invité des associations à participer. Une réunion de préparation aura lieu à la maternelle mardi 14 novembre 2006.

## 2 Le projet d'école

### **2.1 Programmation des conseils de cycle pour l'année 2006/2007**

Des réunions de conseil de maîtres sont prévues. Les horaires sont dégagés grâce aux samedis libérés. Il sera notamment question des ateliers lecture, du suivi des élèves, des échanges de classes, des équipes éducatives, du projet d'école, de la correction commune des évaluations CE2, des décisions de prolongement ou de raccourcissement de la scolarité dans le cycle, de l'organisation du ski scolaire, de la chorale, de l'escalade.

### **2.2 La mise en place du projet d'école au sein de chaque classe**

Chaque enseignant est invité à parler de la mise en place du projet d'école au sein de sa classe.

CP : organisation d'ateliers lecture, concertations avec la GS et le CE1, mise en place de programmations communes avec le CE1 (mots outils, formules outils), utilisation d'outils communs avec la GS et le CE1. L'accent est mis en CP sur l'apprentissage du goût et de la technique de la lecture.

CE1 : organisation d'ateliers lecture avec des parents d'élèves, organisation avec la CLIS d'un atelier écriture qui se concrétisera par d'un journal, mise en place de groupes de besoins en mathématiques et en français...

CE2 : l'enseignante n'a pas désiré s'exprimer à ce sujet.

CM1 : mise en place de groupes de besoins, recours au travail de groupe et au tutorat.

CM2 : mise en place d'un défi lecture et participation au concours de la Poste (un voeu pour ma planète).

CLIS : intégration d'élèves dans les autres classes, décroisement en arts plastiques avec les CM1, décroisement avec la classe de CE1 sur les ateliers d'écriture et organisation du marché de Noël.

### **2.3 La place et le rôle du maître E dans ses interventions**

Monsieur Stéphane DAL-NEGRO travaille sur les difficultés scolaires. Il vient une fois par semaine à l'école et intervient dans les classes de CP et CE1 en priorité. Il travaille conjointement avec l'instituteur, travaille en profondeur avec l'élève et informe la famille. Un premier temps de travail lui a permis d'observer certains élèves dans la classe, de mieux cerner leurs difficultés. Il a également contribué à l'analyse des erreurs dans les évaluations CE1 et au passage du 2° livret d'évaluation (réservés aux élèves ayant le plus de difficultés pour essayer de mieux cibler les compétences non acquises)

A noter qu'il n'y a plus de psychologue scolaire sur le secteur : le psychologue scolaire permettait à l'équipe enseignante de disposer d'un bilan pour certains enfants afin de mieux pouvoir les aider.

### **2.4 Les élèves non francophones et la CLIN**

Monsieur Didier OGIELLA s'occupe des enfants dont la langue maternelle n'est pas le français (enfants adoptés, réfugiés, étrangers). Il vient deux matinées à l'école, le mardi et le vendredi . A ce jour il a 5 enfants pris en charge

dans l'école. Beaucoup de travaux oraux (mime, théâtre, oralisation, lecture...) sont proposés par l'enseignant afin de familiariser les élèves avec la langue française. En général un élève bénéficie d'un suivi de 2 ans par cet enseignant et ensuite peut suivre normalement les cours avec ses autres camarades.

### **2.5 Les évaluations CE1, CE2 et l'aide aux élèves en difficulté**

Cette année les évaluations CE1 sont devenues obligatoires. Elles se composent de deux livrets. Le premier concerne tous les élèves et permet de déterminer des profils. En fonction de ces profils certains élèves doivent passer le deuxième livret afin de mieux cerner leurs difficultés. L'analyse de ces difficultés devrait permettre d'élaborer des PPRE (Projet Personnalisé d'Aide et de Progrès) permettant de mieux prendre en compte des difficultés ponctuelles pendant une période déterminée. Pour l'instant l'école n'a pas d'informations précises concernant la mise en place de ce dispositif

Pour la dernière année ont été organisées les évaluations CE2. Ce sont également des évaluations nationales. Pour ces dernières une saisie informatique a été réalisée ce qui nous a permis de disposer d'éléments statistiques précis sur la réussite ou non aux compétences nécessaires pour la bonne poursuite du cycle 3. Les scores de réussite aux évaluations français et mathématiques tournent autour de 74% pour les deux disciplines.

## **3 Les activités péri-scolaires**

### **3.1 Activités périscolaires organisées par le FJEP**

30 élèves sont inscrits cette année. Une soixantaine l'année dernière. La baisse est-elle due au mode d'inscription ?(sur place à l'école). Proposition pour l'année prochaine de réaliser deux types d'inscription (à l'école ou par correspondance).

L'aide aux devoirs n'a pas été mise en place faute de bénévole pour l'encadrement. De même pour le théâtre (trop peu d'inscriptions).

Un projet d'alphabétisation est prévu pour les femmes d'origine étrangère qui participeront avec Madame Karine LAMBOLEY à des activités périscolaires avec les élèves de l'école.

### **3.2 L'U.S.E.P.**

Madame Sophie OLAGNIER s'occupe de l'U.S.E.P.

Il y a eu trois rencontres depuis la rentrée : le mercredi 11 octobre une course longue aux llettes à SALLANCHES, 16 participants sur 25 inscrits. Le mercredi 18 octobre, une course d'orientation au Lac de PASSY, 12 participants sur 21 inscrits. Le mercredi 25 octobre, une course longue à MOTZ.

Prochaines rencontres : 24 janvier 2007 : ski alpin/surf (tout public), 31 janvier 2007 : passe-neige (Brasses) CE2, CM1, CM2 et le 2 février 2007 : ski alpin/surf (Mont Saxonnex) tout public.

L'ASPCA édite pour chaque rencontre un petit journal informant tous les parents d'élèves des rencontres mais également de la vie de l'association.

L'ASPCA organisera à partir du 1<sup>o</sup> décembre une tombola pour Noël. La case coûtera 1,50 Euros. Chaque carton de 6 cases sera gagnant (une boîte de chocolats belges assortis).

### 4 Vote du règlement intérieur.

Aucun point n'a été ajouté. Le [règlement intérieur](#) a été voté à l'unanimité.

*Le directeur de l'école, président de séance, M. Christophe GILGER*

*La secrétaire de séance, Mme Christine BOURGEOIS*